

archivum, hoc receptaculum opulentissimum thesaurorum historicorum, reliquias conventus Lelesziensis quondam loci authentici copiosas.

Gödölö

Dr. Bernadus L. KUMOROVITZ

* * *

LE DERNIER ABBE DE PREMONTRÉ
JEAN-BAPTISTE L'ECUY -:- -:-

Entre Sedan et Montmédy, non loin de la fameuse abbaye d'Orval, et tout près de la colline de Saint-Walfroy, sur les bords de la pittoresque rivière de la Chiers, s'élève la petite ville de Carignan. Cette appellation est toute moderne, elle date de 1662, année où Louis XIV érigea en duché, dont le premier titulaire devait être le prince Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, l'antique cité d'Yvois, et, par le même acte, changea son nom en celui de Carignan. La ville, ainsi rebaptisée, s'honore d'avoir donné, à la fin du VI^e siècle, un évêque à Cambrai, saint Géry, demeuré le patron de ce diocèse, et au XV^e, un défenseur éclairé, éloquent dévoué à la cause de Jeanne d'Arc, en la personne de Jacques Gélou, successivement archevêque de Tours et d'Embrun, en même temps que conseiller écouté de Charles VII.

Yvois-Carignan fut encore, au XVIII^e siècle, le berceau d'un prélat pieux et savant, qui devait être le dernier Abbé général de Prémontré, chef d'ordre des chanoines réguliers fondés par saint Norbert, vers 1120, dans un val du Laonnais, et destinés à une expansion et à une fécondité d'œuvres si merveilleuses pendant les siècles du moyen âge.

Particularité assez curieuse, ce prélat, connu sous le nom de L'Ecuy, qu'il avait adopté et dont il signa ses nombreux ouvrages, s'appelait, en réalité, Lécuyer, comme le prouve le texte authentique de son acte de baptême, relevé sur le registre paroissial conservé à la mairie de Carignan :

« Le 3^e juillet 1740 est né et le même jour baptisé Jean-Baptiste, fils de Martin Lécuyer et de Marguerite Lambert, sa femme, et ses père et mère, qui a eu pour parrein Jean-Baptiste Husson, marchand de cette ville, et pour marreine Martine Rouelle, qui ont signé avec nous vicaire. H. Noël.

« J.-B. HUSSON, MARTINE ROUELLE ».

La chute de la dernière syllabe du nom de Lécuyer est due

peut-être à la prononciation ardennaise qui la rend peu sensible dans les mots terminés en *ier*. Il serait difficile, d'ailleurs, de l'attribuer à un souci d'euphonie ou à une préoccupation de vanité.

Confirmé dès l'âge de cinq ans, Jean-Baptiste Lécuyer commença ses études au collège de sa ville natale, qui possédait un Chapitre de treize chanoines, tous prêtres, et il reçut, à quatorze ans, la tonsure cléricale des mains de Mgr. Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite, suffragant ou auxiliaire de l'archevêque électeur de Trèves (diocèse dont Carignan dépendait alors), et auteur trop fameux de l'ouvrage connu sous le titre de *Febronius*, son pseudonyme.

L'enfant, précoce et heureusement doué, alla faire ensuite une seconde année de rhétorique au collège des Jésuites de Charleville, et y ajouta deux années de philosophie ; puis, à dix-huit ans, il entra au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris.

Cependant, la blanche livrée des fils de saint Norbert, qu'il avait pu contempler au chœur d'abbayes assez proches de sa ville natale, comme Belval, Briulles-sur-Meuse, Saint-Paul-de-Verdun, séduisit l'âme pieuse du jeune clerc, qui, à dix-neuf ans, alla demander à l'abbaye-mère de Prémontré, la faveur d'en être revêtu : le 30 mars 1761, il y faisait profession.

Après avoir suivi le cours de théologie au collège de Prémontré, à Paris, il fut ordonné prêtre, le 22 septembre 1764.

Professeur de philosophie, puis de théologie, à l'abbaye de Prémontré (1765-1767), il alla ensuite enseigner la première de ces sciences au collège parisien de son Ordre, et bientôt il se faisait recevoir docteur en Sorbonne, le 20 mars 1770.

Choisi comme secrétaire par l'Abbé général, récemment élu, Guillaume Manoury, il l'accompagne, en 1771-1772 dans la visite des maisons norbertines des Pays-Bas, et devient, en 1775, prier du collège de Prémontré, où il avait fait sa théologie et professé la philosophie, tout en conservant ses fonctions de secrétaire.

Quelques années plus tard, à la mort de Manoury, Jean-Baptiste Lécuyer, dit L'Ecuy, fut élu unanimement pour le remplacer, le 18 septembre 1780, et reçut la bénédiction abbatiale, le 4 février suivant, des mains de Mgr Collin de Contrisson, évêque des Thermopyles, auxiliaire de Laon.

D'après un auteur contemporain, le Bénédictin Dom Lelong, dont *l'Histoire du diocèse de Laon* parut en 1783, l'Ordre de Prémontré comptait encore à cette époque, en France, 91 abbayes, et ses membres ne desservaient pas moins de 429 prieurés-cure. Mal-

heureusement, le nombre des religieux, tant chanoines que convers, était sans proportion avec celui de leurs résidences : on l'avait estimé à 1302 seulement quinze ans plus tôt, lors de l'édit royal de 1768, qui entravait le recrutement des réguliers, et il n'avait pu, par conséquent, que diminuer depuis cette date. Il est donc évident que la plupart des abbayes norbertines n'abritaient alors en chacune d'elles qu'un très petit nombre de chanoines, manifestement insuffisant pour assurer, avec la régularité et la dignité convenable, la célébration journalière de l'office divin, obligation principale cependant des Instituts de ce genre.

D'autre part, il paraît non moins certain que les liens de la discipline s'étaient relâchés dans plus d'une maison, car déjà, au Chapitre national tenu à Prémontré en 1770, la voix d'un des députés s'était élevée pour demander des réformes, notamment au sujet de l'observance plus exacte de la vie commune et du vœu de pauvreté.

En cette fin si trouble d'un siècle qui devait voir s'accumuler tant de ruines, trop facilement aussi les religieux des Ordres même les plus sévères se laissèrent séduire par les théories spécieuses des philosophes, et au contact de ces beaux et faux esprits, sous leur funeste influence, poussés peut-être par le désir de se montrer hommes de progrès, un certain nombre d'entre eux s'aventurèrent à leur suite jusqu'au sein des Sociétés secrètes.

Prémontré n'échappe pas à la contagion de ces funestes erreurs, et à trois lieues à peine de l'abbaye-mère, dans le cloître vénérable de Saint-Martin de Laon, là où saint Norbert avait tenté un premier essai de vie canoniale régulière avant même l'institution de son Ordre, deux religieux de la maison fondaient la *Loge de la parfaite union*, dès le 9 octobre 1767, et mettaient à la disposition de leurs frères maçons, pour y tenir leur réunions, le propre jardin de l'abbaye. L'un d'eux fut le premier vénérable de la Loge où, le jour même de son établissement, il recevait comme apprenti un de ses jeunes confrères.

On aimerait à savoir quelles mesures avait prises, pour corriger d'aussi étranges abus, le digne Abbé général, Pierre-Antoine Parchappe de Vinay, qui gouvernait alors la famille de saint Norbert, et dont le propre frère, Louis, appartenait à l'abbaye de Saint-Martin, et de quelle fermeté firent preuve, pour les réprimer, les successeurs immédiats de ce prélat, Manoury et J.-B. L'Ecuy, notamment pendant la tenue des Chapitres nationaux convoqués et présidés par eux en 1770, 1782, 1785 et 1788.

Nous ne pouvons oublier, en effet, qu'à cette dernière date, depuis un demi-siècle déjà, la Franc-Maçonnerie était condamnée par une Bulle de Clément XII, datée du 28 avril 1738, et que sa condamnation avait été confirmée par Benoît XIV, le 18 mai 1751. S'il est vrai que ces graves documents de l'autorité pontificale n'avaient pas été promulgués officiellement en France, on admettra difficilement cependant qu'ils soient restés ignorés d'abbés généraux d'un Ordre répandu dans une grande partie de l'Europe et en relations nécessaires avec Rome.

Cette ignorance paraît d'autant plus invraisemblable que de simples religieux en avaient connaissance, la preuve nous en est fournie par ce fait qu'au Chapitre général de la Congrégation de Saint-Vanne, en 1768, Dom Dieudonné, Bénédictin de Mortier-la-Celle, proposait cette réforme : « Eliminer les suppôts de l'Ordre des francs massons (sic) ou de toute autre Société de même trempe, tous différents noms de cousins, de félicité, etc. ; de tous grades et dignités de supérieurs, offices de celleriers ou procureurs, autant qu'on pourra les connaître sous l'habit religieux, il y en a plusieurs en place dans la Congrégation ». (V. *Revue Mabillon*, janvier 1926, p. 67).

La tâche qu'assumait le jeune Abbé général de Prémontré en des heures si graves, au milieu d'un tel désarroi des intelligences, était donc particulièrement lourde ; pendant les quelques années qu'il en porta le poids, elle ne lui procura guère que d'amères douleurs.

L'année même où il recevait la bénédiction abbatiale (1781), l'empereur d'Allemagne, Joseph II, un maniaque doublé d'un tyran, interdit aux religieux ses sujets de correspondre avec leurs supérieurs étrangers : d'où brisure de toutes relations officielles avec les nombreuses et florissantes abbayes que l'Ordre de Prémontré possédait en Autriche et aux Pays-Bas.

Ami des lettres et des sciences, L'Ecuy se préoccupa d'enrichir la bibliothèque de son abbaye de Prémontré et de donner une impulsion plus vive aux progrès des études dans les maisons de son Ordre.

Il entreprit ensuite une refonte des livres liturgiques en usage dans les maisons norbertines, mais l'Abbé de Laval-Dieu, Renacle Lissoir, auquel il confia la rédaction du nouveau bréviaire, était imprégné des idées jansénistes et gallicanes ; auteur d'un téméraire abrégé de *Febronius*, il allait adopter avec ardeur les principes de la Révolution, devenir curé constitutionnel de Charleville et membre du pseudo-Concile de 1797. L'Abbé L'Ecuy prescrivit l'usage du

nouveau bréviaire par une circulaire latine datée du 1^{er} janvier 1786 ; ses religieux ne devaient pas longtemps s'en servir, et la prompte disparition de la liturgie remaniée par son ordre ne peut laisser aucun regret.

Par un choix plus heureux, il chargea un membre estimé de sa communauté, Jean-Baptiste Hédoin, professeur de belles-lettres, de rédiger, à l'usage de ses jeunes religieux, un manuel de rhétorique dont il avait lui-même conçu l'idée et tracé le plan, comme il en voulut surveiller l'exécution. L'ouvrage parut, sans nom d'auteur, à Soissons, en 1787, in-12, sous le titre : *Principes de l'éloquence sacrée, mêlés d'exemples puisés principalement dans l'Ecriture Sainte, dans les saints Pères et dans les plus célèbres orateurs chrétiens*. Une seconde édition fut faite à Paris, chez Desray en 1788.

Très attaché à son Ordre, L'Ecuy visita les maisons qui relevaient de sa juridiction dans les diverses provinces de France et en Suisse.

Louis XVI le nomma, en 1787, membre de l'assemblée provinciale de Soissons et président de celle de Laon.

Bientôt éclate la Révolution que, comme tant d'autres de ses contemporains, l'Abbé de Prémontré n'avait pas prévue : une de ses premières mesures fut la suppression brutale des Ordres religieux. On raconte que lorsque le porteur du décret de suppression se présenta au chef-lieu de l'Ordre, il fut reçu, au milieu du Chapitre, par le prieur, et que celui-ci reprocha avec véhémence au messager de la triste nouvelle l'inconvenance de sa tenue. (Le sans-culotte, pour être à la hauteur de sa mission, portait un pantalon !) Les pauvres chanoines étaient condamnés à subir bientôt des outrages d'un autre genre, plus cruels et plus pénibles à leur dignité.

Le 2 novembre 1790, L'Ecuy était contraint de quitter l'abbatiale qu'il ne devait plus revoir. Il se retira dans sa maison de campagne de Penancourt (Aisne, canton et commune d'Anizy-le-Château) et dut se contenter pour vivre d'une modeste pension de 6 000 livres aussitôt réduite à 1 000 livres, payable en assignats, et qu'une nouvelle réduction fit un peu plus tard tomber à 300 livres. Il supporta cette épreuve de déchéance, de spoliation et de ruine avec la plus courageuse résignation.

Le 2 septembre 1793, il est incarcéré à Chauny, mais on le relâche le 14 du même mois. L'année suivante, le voisinage de Prémontré lui paraissant dangereux, il alla se réfugier, avec son frère, Prémontré comme lui, à Grandval, près de Melun, où il s'occupa dans la suite de l'éducation de quelques enfants. En 1795, il put

obtenir du district de Chauny la restitution de sa bibliothèque personnelle.

L'Abbé L'Ecuy vint, en 1801, se fixer à Paris, où son ami Lissor, devenu aumônier der Invalides, le mit en relations avec les rédacteurs du *Journal de Paris* ; il y collaborera pendant dix ans.

Nommé chanoine honoraire de Notre-Dame en 1803, il devint, trois ans plus tard, aumônier de la princesse Joseph Bonaparte. Il prononça à Notre-Dame le discours pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur, en décembre 1812, et celui pour la commémoration du rétablissement du culte, le 15 août 1813.

Louis XVIII lui accorda une pension de 500 francs, en 1818, et l'archevêque de Paris, Mgr. de Quélen, le nomma chanoine titulaire, membre de son Conseil, avec le titre de vicaire général et censeur des ouvrages soumis à l'approbation de l'Ordinaire.

Une chute qu'il fit, quatre ans plus tard, dans la sacristie de l'église métropolitaine, devait le priver de l'usage de ses jambes, mais il conserva toute la lucidité d'intelligence et la fraîcheur de mémoire qui lui permirent de continuer à travailler et à écrire jusqu'au terme de sa longue carrière.

Il s'éteignit doucement, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 22 avril 1834, et ses obsèques furent célébrées le surlendemain à Notre-Dame. En témoignage de l'inaltérable attachement à l'Ordre, auquel il s'était voué dès l'aube de sa jeunesse, il avait demandé que son cœur fût transporté à Prague pour y être déposé dans l'abbaye de Strahow, près des reliques de saint Norbert.

L'*Ami de la Religion*, auquel il avait donné de nombreux articles, lui consacra une notice nécrologique dans son numéro du 6 novembre 1834. Nous y avons puisé plusieurs détails biographiques. Elle consacrait à la mémoire du prélat défunt le portrait suivant : « Le caractère aimable et conciliant de l'Abbé L'Ecuy lui avait procuré beaucoup d'amis, même parmi ceux qui étaient séparés de lui par une grande différence d'âge. Homme droit, officieux, instruit sur beaucoup de matières, aimant la littérature, ayant toujours vécu dans la société des gens de lettres, il portoit beaucoup d'agréments dans sa conversation. Personne n'eut jamais à se plaindre de lui ; la médisance, la raillerie, l'épigramme ne sortoient jamais de sa bouche. Les relations qu'il avoit eues autrefois avec les évêques et avec les membres de l'ancien clergé rendoient ses entretiens une espèce de tradition vivante sur cette matière ».

Entre autres ouvrages de moindre importance, l'Abbé L'Ecuy avait publié, des 1773, une traduction de l'anglais des *Œuvres de*

Franklin, en deux volumes in-4° ; un *Dictionnaire de poche latin-français* ; un *Abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en deux volumes in-8°, réimprimé en un volume et connu sous le nom de *Bible de la Jeunesse* ; le *Manuel d'une mère chrétienne*, en deux volumes in-12 : il rédigea les notices des ecclésiastiques insérées dans le *Supplément*, en quatre volumes, du *Dictionnaire historique*, de Feller ; il collabora également à la *Biographie universelle*, de Michaud. A quatre-vingt-deux ans, il éditait, avec corrections et notes, l'intéressant ouvrage historique d'un de ses anciens confrères, Delahaut, son compatriote, intitulé *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon*. Enfin, à quatre-vingt-douze ans, il publia un *Essai sur la vie de Gerson*, qui n'ajouta rien à ses titres d'historien, et où on relève des jugements d'une sévérité excessive sur les Papes du XV^e siècle, inspirés par ses opinions gallicanes.

Quelques mois avant la mort de l'Abbé général de Prémontré, une suprême consolation lui avait été ménagée ici-bas : balayées par la tourmente, les abbayes belges avaient disparu comme leurs sœurs de France, mais, plus heureuses que celles-ci, voici qu'au bout de quarante années, elles allaient renaître, et en hommage de respect, de déférence et de soumission à une autorité qui subsistait toujours en la personne du chef de l'Ordre de Saint-Norbert, leur délégué vint demander à l'Abbé l'Ecuy les pouvoirs de donner l'habit et de recevoir des novices dans les maisons rétablies.

Les longues souffrances, les épreuves sans nombre, si patiemment acceptées du vénérable patriarche, seul survivant d'une génération disparue, valurent aux abbayes ressuscitées : Averbode, Parc-les-Louvain, Tongerlo, Grimberghe, Postel, les grâces d'une magnifique fécondité que pourra attester bientôt la célébration du centenaire de leur renaissance.

Et enfin, vingt-cinq années après la mort de l'Abbé l'Ecuy, la Belgique rendait à la France la bénédiction dernière qu'elle avait reçue de lui ; en 1859, quelques chanoines de Grimberghe ranimèrent la vie canoniale sous les arceaux de la noble église de Mondaye, au diocèse de Bayeux. Déjà, l'année précédente, après un essai infructueux de restauration de Prémontré, le P. Edmond Boulbon lui préparait, dans un ancien monastère du diocèse d'Aix, un foyer nouveau, destiné à une célébrité précoce : Saint-Michel de Frigolet, qui, abandonnant, en 1896, ses constitutions particulières, devait se placer sous l'obédience de l'Abbé général de l'Ordre norbertin.

Si douloureusement atteinte par la persécution religieuse du XVIII^e siècle, la grande et illustre famille des chanoine Prémontrés, que J. B. L'Ecuy eut l'honneur de régir, et dont il dut longtemps porter le deuil inconsolé, a donc survécu à la dispersion de ses fils, à la ruine de ses demeures, à la confiscation de ses biens, et aujourd'hui, guidés par les principes d'une doctrine plus sûre, armés d'une discipline plus forte, préservés des dangers d'une existence peut-être trop facile, fortement groupés sous une sage autorité, formés à l'acceptation docile et complète des directions du magistère suprême de l'Eglise, les enfants de saint Norbert étendent chaque jour les champs de leur apostolat : ils ont de florissantes abbayes en Tchéco-Slovaquie, en Hongrie, en Autriche, en Allemagne, en Hollande, au Canada, un noviciat au Brésil, des missions en Angleterre, au Danemark, au Congo belge, à Madagascar.

Le vieil arbre planté jadis par la main de saint Norbert au val béni de Prémontré paraît ainsi avoir puisé dans les larmes de ceux qui le croyaient naguère abattu une sève nouvelle, une véritable puissance de rajeunissement et de vigueur. Puisse en bénéficier plus amplement encore l'Eglise de France qui le vit naître et grandir sur son sol et qui, pendant près de sept siècles, en recueillit les meilleurs fruits.

(*La Croix*, 31 oct. 1929)

Chanoine A. FREZET

* * *

DIE PRAEMONSTRATENSER-HANDSCHRIFTEN IM MAGDEBURGER LIEBFRAUENKLOSTER

In der Bibliothek des « Paedagogiums zum Kloster Unser Lieben Frauen » in Magdeburg werden noch vier Handschriften aus der Praemonstratenser-Zeit aufbewahrt, ich führe sie hier an, nach « Dr. Karl Knaut : Verzeichnis der Handschriften und alten Drucke der Bibliothek, Programm, Magdeburg 1877 ».

/Band I/... enthält a) einen schön ausgestatteten immerwährenden julianischen Kalender mit Bildern, welche die Beschäftigung des Landmanns in den einzelnen Monaten und die Zeichen des Thierkreises auf Goldgrund darstellen. 6 Bll. Pergament. Die Schrift stammt aus der Mitte des XII. Jahrhunderts. Kl. Fol. b) ein lateinisches Psalterium auf 129 Blättern. Die Anfänge der Psalmen sind durch besonders grosse und schöne Initialen bezeichnet, von denen